



Litige vente voiture d'occasion

Par **pradel francis**, le **28/12/2009** à **21:48**

Bonjour, ma fille a vendu sa voiture à une jeune femme qui l'a même pas essayé et qui l'a acquis 2 ou 3 jours après avec tous les papiers exigés (papier de non gage contrôle technique inférieur à 6 mois) et en lui précisant qu'un voyant rouge s'allumait de temps en temps et d'après le contrôle technique ce n'était pas grave. La future acheteuse n'a même pas exigé des factures de la voiture, elle était très pressée de l'acquiescer et au bout de trois semaines la personne qui l'a acquiescé la voiture l'a rappelé en lui disant qu'elle avait des amis mécaniciens et pour eux c'est un problème de catalyseur et que le prix de cette réparation s'élèverait à environ 800 euros et elle demande à ma fille une participation à ces frais. Que doit elle faire? prix de la voiture vendue : 4500 euros et la personne qui a acquiescé cette voiture harcelé quelque peu ma fille au téléphone. Quels sont ses droits? Je ne pense pas que ce soit un vice caché vu que ma fille ne lui a rien caché de l'état de sa voiture et que le contrôle technique lui a dit que ce n'était rien. L'acheteuse peut elle annuler la vente,? merci pour votre réponse. Qu'appelle t on vice caché,? le contrôle technique ne protège t il pas le vendeur de tous ces soucis je compte sur votre compétence pour me répondre assez rapidement. un grand merci d'avance je pense que l'acheteuse n'a aucun recours mais je voudrais en être sûre et si ma fille doit participer aux frais vu que cette anomalie de voyant rouge est antérieure à la vente. je sollicite auprès de vous une réponse implicite. ma fille a vendu sa voiture car elle a de gros problèmes d'argent donc cette vente lui a permis de solder ses traites auprès de la banque, c'était sa première voiture d'occasion qu'elle a achetée il y a presque deux ans elle n'a pas effectué de révisions à cette voiture, elle ne l'utilisait que pour de petits parcours et cette voiture n'a subi aucun choc, ni de graves accidents ma fille ne lui a rien caché et a été de bonne foi. Elle était même prête à baisser le prix de sa voiture qui était au départ de 4500 euros. Deux personnes étaient intéressées une première personne qui l'aurait prise à 4300 euros mais la deuxième personne (celle qui l'a achetée) n'a pas négocié le prix a tenu à ce prix sans aucune difficulté et donc le prix de la vente est donc de 4500 euros sans que la future acheteuse tente de baisser le prix, elle est venue toute seule et c'est sa mère qui lui faisait ce

cadeau. elle aurait du être acompagnée vu la transaction i